

# Uniformes

14-04-2019

La France n'a pas attendu la loi anti-burqa de 2011 pour réglementer le port de certaines tenues vestimentaires dans l'espace public. Dès 1900, alors que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est encore qu'en germe, certains maires prennent l'initiative d'interdire le port de la soutane sur le territoire de leur commune. Leurs arrêtés seront systématiquement annulés par le Conseil d'Etat.

En 1922, l'arrivée au pouvoir de Mussolini relance le "problème italien" &ndash; nom donné aux revendications de Rome sur la Tunisie, dont la moitié de la population européenne est d'origine italienne. Comme dans la péninsule, des groupes en uniforme fasciste circulent à Tunis. L'année suivante, en invoquant un texte réprimant le port d'uniformes étrangers, le résident général français prononce l'interdiction des chemises noires dans le protectorat.

Jean-Jacques  
Salomon

[jjsalomon@oomark.com](mailto:jjsalomon@oomark.com)